

**Maître Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04.13.24.13.63 – [f.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:f.hoffmann@pdgconseils.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**D'UN APPARTEMENT de 28,30 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée (lot 3)**  
**Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13007),**  
**2, boulevard Tellene, cadastré section 835 E n°137,**  
**lieudit 1, chemin du Roucas Blanc pour 87 ca.**

**MISE A PRIX : VINGT MILLE EUROS (20.000 €)**

**Visite le Mardi 24 Novembre 2020 de 10 h 30 à 11 h 30**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 DECEMBRE 2020 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,  
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS**

**MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété :**

Dans un ensemble immobilier situé à  
MARSEILLE (13007), 2, boulevard Tellene,  
cadastré section 835 E n°137, lieudit 1, che-  
min du Roucas Blanc pour 87ca,

**Le lot numéro TROIS (3) :**

Un appartement situé au rez-de-chaussée  
de la maison principale élevée de deux  
étages sur rez-de-chaussée comprenant :  
hall d'entrée, salle de séjour éclairée par  
deux fenêtres sur le chemin du Roucas

Blanc, une cuisine obscure avec placard,  
une salle de bains et un WC,

Et les 200/1.035èmes de la propriété du sol  
et des parties communes générales.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet  
d'un état descriptif de division et règlement  
de copropriété établi aux termes d'un acte  
reçu par Me ROUSSET-ROUVIERE, Notaire  
à Marseille le 14 avril 1958, publié au Service  
de la Publicité Foncière de Marseille, 2<sup>ème</sup>  
bureau, le 30 avril 1958, volume 2454,  
numéro 44.

**D'après le procès-verbal de description :**

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 16 décembre 2019 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement se situe au rez-de-chaussée et se compose d'une entrée distribuant une cuisine, une pièce principale et une pièce d'eau/WC.

Les lieux sont loués suivant bail du 26 mai 2015 moyennant un loyer mensuel de 485 euros.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 28,30 m<sup>2</sup>.

Il n'existerait pas de syndic de copropriété.

**La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :**

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS**, société anonyme au capital de 160.995.996 €, immatriculée au RCS de Nanterre, n° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999 - 92919 LA DEFENSE CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet

**<http://www.provansal.eu>** du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 -

**[f.hoffmann@pdgconseils.com](mailto:f.hoffmann@pdgconseils.com) TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 27 octobre 2020

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**